

Informations sur le Lycée d'accueil de l'excellence sportive (LAES)

Ce dispositif s'adresse aux lycéens ou futurs lycéens qui possèdent une particularité, celle d'être reconnus dans une discipline sportive qu'ils pratiquent au niveau régional, interrégional voire national.

Pour leur permettre de conjuguer à la fois activités sportives et études, tous sont inscrits dans un lycée d'accueil de l'excellence sportive. Ce dispositif, unique en France, permet à ces futurs champions de mener de front études et pratique sportive en leur proposant un suivi adapté et surtout un équilibre de vie.

Le lycée Jacques Duhamel à DOLE fait parti des 8 établissements labélisés.

Ses principaux objectifs sont :

- ✚ De permettre la réussite du projet scolaire, sportif et personnel pour les élèves francs-comtois, « sportifs (ives) de niveau régional » et « sportifs (ives) inscrits dans les Parcours de l'excellence sportive ».
- ✚ De participer à la dynamique du tissu associatif et sportif du territoire franc-comtois.
- ✚ De permettre une relation privilégiée entre les équipes pédagogiques, les clubs et les familles.

L'organisation pédagogique:

L'accueil et la scolarisation des sportifs (ives) dans les lycées d'accueil de l'excellence sportive font partie intégrante du projet d'établissement.

Il prévoit, dans toute la mesure du possible,

- la mise en place de structures adaptées et de conditions personnalisées.
- le déroulement des études est organisé en tenant compte des fortes contraintes d'entraînement et de participation aux compétitions.
- les absences liées aux périodes de stage et compétition sont également à prendre en compte pour envisager des aménagements hebdomadaires, des regroupements d'heures d'enseignement, de tutorat ou des heures de soutien...

Ces moyens spécifiques adaptés sont mobilisés pour optimiser les temps de travail en classe, en autonomie et personnel. Cette démarche, faite de compréhension et d'intérêt pour le projet sportif de l'élève « à la carte » implique pour ce dernier le plus grand respect de certaines règles (*ponctualité, attitude, respect des échéances de travail*).

La procédure d'inscription:

La demande doit être faite à l'aide du dossier de candidature joint ou à retirer au secrétariat du proviseur du lycée Jacques Duhamel. Le dossier complet doit être retourné **au plus tard le 17 MAI 2019.**

Les dossiers seront étudiés au cours d'une commission d'établissement le 3 juin 2019 et proposés lors d'une commission Académique mi-juin qui décidera de la validation des demandes.

ATTENTION : Ce dispositif ne s'apparente pas à une section sportive et le recrutement est limité à 3 sportifs maximum pratiquant la même activité sportive.